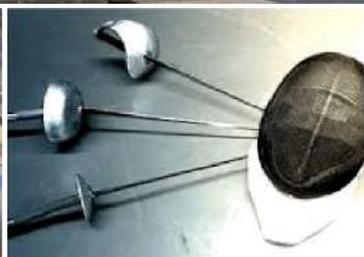
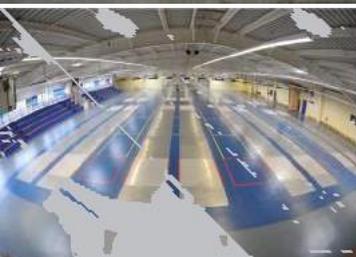


CERCLE
D'ESCRIME ORLÉANAIS

SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

COLLEGE JEANNE D'ARC

2 RUE DUPANLOUP
45000 ORLEANS



CONDITIONS D'ACCES

- Ouvert aux débutants et aux escrimeurs confirmés pratiquant l'épée ou le sabre en club
- Être du secteur du collège Jeanne d'Arc
- Aimer le sport
- Dossier de candidature avec lettre de motivation et avis du directeur de l'école de provenance

EMPLOI DU TEMPS

Les élèves escrimeurs bénéficient d'aménagements d'emploi du temps pour les entraînements.

Les séances d'escrime se déroulent au collège pour les débutants et à la salle d'armes du club pour les élèves des groupes confirmés. Le transport entre le collège et la salle est assuré par le club.



LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Depuis 2014, le collège Jeanne d'Arc et le Cercle d'Escrime Orléanais sont associés pour organiser la pratique de l'escrime au sein du collège.

La section sportive scolaire escrime du collège accueille les élèves débutants souhaitant découvrir l'escrime ainsi que les tireurs du club désirant perfectionner leur pratique. Elle fait partie intégrante du projet du collège et est cogérée par le club et l'établissement.

CONDITIONS FINANCIÈRES

La section sportive scolaire escrime du collège Jeanne d'Arc est financée par le Cercle d'Escrime Orléanais.

Le matériel d'escrime est entièrement prêté par le club pour les élèves débutants.

Pour les élèves confirmés, l'achat d'un gant, d'un fil de corps électrique et d'une paire de chaussettes d'escrime est nécessaire (coût 60 euros environ).

CONTACTS COLLEGE:



02 38 24 04 70



ce.0450785j@ac-orleans-tours.fr

CONTACTS CLUB:



02 38 88 13 66



escrimeorleans@wanadoo.fr

L'ÉQUIPE DU COLLEGE

Mme Degert, Principale
Mme Bourdon, Principale Adjointe
M. Quinot, Professeur d'EPS

L'ÉQUIPE DU CLUB

Mme Reguigne, Présidente
Me Desnoues, Maître d'Armes
Me Baptista, Maître d'Armes
Me Rousset, Maître d'Armes